LE CLONE FRAUDULEUX DOMUS-VI.FR DE LA SOCIÉTÉ DOMUS VI

Category: Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Nous avons ouvert plusieurs recherches sur des sites proposant d'investir dans les ehpads. Nous avons constaté que le mécanisme est le même que pour les arnaques aux parkings. Nous conseillons la plus grande prudence au vu du résultat de nos investigations. Nous avons ouvert une page qui centralise nos recherches sur ce produit http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/investir-dans-des-ehpads-mefiance/

Le site internet :

Le site a été créé le 14/04/2021. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/domus-vi.fr

Nos recherches :

Le site n'est pas accessible à la date de nos recherches. Nous avons toutefois pu obtenir des informations que nous vous communiquons ci-dessous.

Le mail d'accueil :

Nous publions le contenu ci-dessous :

"QUI SOMMES NOUS ? DomusVi *chiffres clés.

Les contrats à terme proposés et rattachés à nos EHPAD optimisent une rentabilité mensuelle supérieure à une épargne classique type PEA, PEL, Livret A, voir même d'un investissement locatif…

- Encaissement des loyers et reversement sur une base mensuelle
- Gestion administrative et comptable
- Durée de détention minimum : 12 mois
- Capital Garanti :Fonds de garantie de dépôts (FGDR) et l'ACPR conformément aux Articles L. 312-4 du Code Monétaire et financier.
- Rendements à Taux fixe et net 6,15 % TRAAN, garanti par les capitaux propres du Groupe DomusVi

***Rendement et Fiscalité** :*

***-** Rendement mensuel BRUT:*

*0.625%, soit [0.625% x 12 mois] = **7.51% Annuel BRUT**- Somme totale des prélèvements sociaux retenue à la source :*

***17.2% C.S.G** + **4.90% Bénéfices non commerciaux hors France, soit** = [22.1% d'imposition fiscale et sociale sur le rendement]*

*Taux Brut **7.51** ÷ **1.221** correspondant à la **C.S.G + B.N.C** (Bénéfices Non Commerciaux Hors France) vous donne un résultat **NET** de : **6.15 % Annuel NET**."*

NB : Le gras est bien dans le mail envoyé.

Le téléphone :

Le site utilise :

Le numéro 01 84 80 14 00

Les informations juridiques :

Il a été usurpé le nom d'une vraie société pour vendre ce produit. Nous publions le lien qui permet de consulter le site internet de la VRAIE SOCIETE

https://www.domusvi.com/

Le nom de domaine frauduleux utilise le tiret du 6 entre domus et vi et se termine par fr au lieu de com

Le produit :

Nous publions le contrat et les conditions générales proposés par le site :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/08/Le-bulletin-de-souscription-du-site-Domus-vi.fr

_.pdf

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/08/Les-conditions-generales-du-site-domus-vl.fr_.pdf

Le contrat est rigoureusement identique à celui utilisé pour l'arnaque aux parkings.

Le bulletin de Souscription du site moon invest

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.